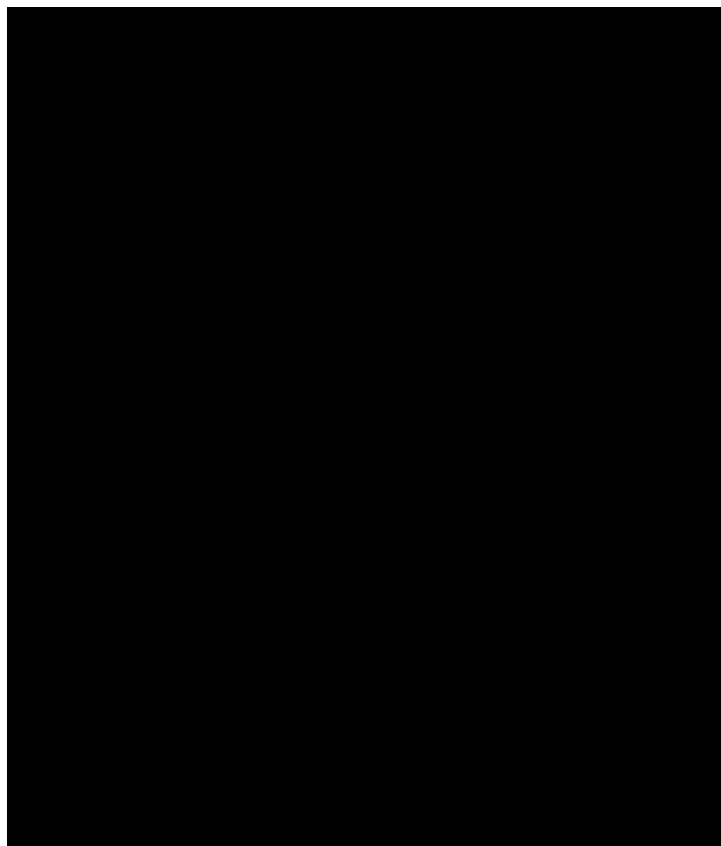


**Projet Educatif et**  
**Pédagogique du Patronage**  
**de Gréasque**



Association PATRONAGE DE L'ESPERANCE  
**Accueil Péri-scolaire et Extra-Scolaire**  
17 Place Félix Lescure  
13850 Gréasque

## Ce que nous sommes ...

Le Patronage est aujourd'hui un lieu d'accueil pour les enfants et adolescents en difficulté scolaire. C'est aussi un centre de loisirs proposant des activités constructives et variées pour les enfants.

L'accueil périscolaire a lieu le lundi, mardi, et jeudi de 15h30 à 19h30, et le mercredi et vendredi de 11h30 à 19h30. Les enfants ont aussi possibilité de faire leurs devoirs d'école tout en étant aidés par les adultes.

Des journées d'animations extra-scolaires sont proposées également pendant les vacances de 8h00 à 18h00.

Le personnel est composé d'un directeur, d'animateurs en service civique, et de personnel bénévoles. Il s'occupe de l'accueil des enfants, de la préparation et de l'animation des activités ainsi que de l'aide aux devoirs. Il est également responsable de l'entretien et de l'amélioration des locaux mais aussi de l'aspect communication et d'une partie de l'administration de l'association.

L'association (loi 1901) existe donc grâce à son personnel investi mais également grâce à de fidèles bénévoles, agissant parfois en coulisses, ainsi que grâce à l'implication des parents.

En effet le Patronage est avant tout un lieu de convivialité, où parents, enfants, et personnel, se réunissent souvent lors d'évènements (repas, spectacles) organisés par l'association.

L'association s'inscrit dans les valeurs de la laïcité républicaine et accueille des enfants de tout horizon, dans le respect des convictions de chacun.

## **I - Objectifs généraux**

Notre projet d'accueil de loisirs est construit autour de 4 objectifs :

✓ *Accueillir les jeunes dans un cadre de vie sécurisé et sécurisant*

Le patronage est très exigeant en termes de sécurité. Aucun enfant ne doit être laissé sans surveillance au cours des journées d'animation ainsi que lors de soirées de soutien scolaire. Les enfants, lors de leur départ, sont confiés à leurs parents ou à un adulte en charge de leur responsabilité avec l'autorisation écrite des parents.

Les enfants sont entourés par une équipe bienveillante et attentive à leur sécurité et leur bien-être.

✓ *Transmettre des valeurs, un savoir être et un savoir faire*

L'accueil de loisirs est un lieu de convivialité où les parents du quartier peuvent créer du lien autour de leurs enfants et rencontrer d'autres familles. Par ailleurs, l'adulte encadrant l'activité doit être un exemple pour l'enfant, tant dans son attitude humaine et morale, que par son engagement.

Dans cet objectif :

- . Les enfants participent à l'élaboration des règles de vie avec les animateurs.
- . En début d'activité les animateurs réunissent les enfants, afin de proposer et d'expliquer le déroulement des activités.
- . En début de semaine, le personnel se réunit afin d'effectuer un bilan des activités et de la semaine passée.
- . L'éducation ne se limite pas à l'apprentissage de jeux ou au soutien scolaire. Elle se veut ouverte au monde au sens large et aux enjeux actuels (Développement durable, sciences, techniques, sports, activités ludiques, créatives, artistiques...).
- . Le respect est une valeur et une composante essentielle du Patronage. Ces différents points doivent faciliter la discussion et la concertation avec les enfants qui deviennent ainsi acteurs de leur temps de loisirs.

✓ *Eduquer à travers des activités de découverte et de rencontre de l'autre dans un cadre de vie en collectivité*

Notre objectif n'est pas de se substituer aux parents mais de proposer des activités de groupe dans la lignée de l'éducation populaire, en organisant des activités pour les enfants afin de permettre à chacun d'entre eux de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient. C'est une éducation qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, de l'enfance à l'adolescence. Ces apprentissages sont perçus comme l'occasion de développer ses capacités à vivre en société, de confronter ses idées, de partager une vie de groupe, d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être, et enfin de permettre à l'enfant de grandir en autonomie, tant personnelle qu'au sein d'un groupe.

✓ *Eveiller les jeunes aux valeurs humaines.*

Notre objectif est d'organiser des activités de loisirs en dehors du temps scolaire dans un cadre ouvert sur les valeurs humaines. Nous souhaitons y développer le sens du bien commun, l'entraide, la solidarité, le partage, l'amitié, des valeurs pour le mieux vivre ensemble.

Nous avons également à cœur d'être attentif à éveiller l'enfant à l'interculturalité, afin qu'il puisse découvrir et mieux comprendre le monde dans lequel il vit, à commencer par son voisin, l'enfant avec lequel il joue.

## **Le public accueilli**

Nous accueillons tout enfant de 6 à 14 ans sans distinction de culture, d'origine, ni de religion. Cette différence présente une véritable richesse sur laquelle nous pouvons nous appuyer dans le but de favoriser la mixité sociale.

## 1. Objectifs Pédagogiques

Il s'agit de permettre aux enfants d'acquérir de nouveaux savoir-faire à travers des activités destinées à :

- Développer leur créativité et leur imagination au travers d'activités artistiques.
- Favoriser l'autonomie, la prise d'initiatives, et la mise en responsabilité des enfants et des jeunes..
- Développer des repères dans l'espace et le temps, en favorisant la gestion de leur temps.
- Développer leur capacité d'expression et l'exploitation de leurs capacités propres.

## 2. Fonctionnement de l'accueil

Le Patronage de Gréasque ouvre ses portes en septembre 2016. Il comprend :

- Un Accueil de Loisirs Périscolaire ouvert les lundis, mardis, et jeudis de 15h30 à 19h30. L'accueil est également ouvert le mercredi et le vendredi (en raison des rythmes scolaires) de 11h30 à 19h30, et peut accueillir dès le matin si l'effectif est suffisant, des enfants d'écoles privées qui n'ont pas mises en place la réforme. A partir de midi et jusqu'au soir, l'accueil périscolaire se fait pour les enfants d'écoles publiques, ayant classe le mercredi matin et le vendredi matin.
- Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement qui offre des temps d'animations organisés par l'équipe pédagogique autour d'un thème ou d'un projet d'animation. Celui-ci est ouvert à raison d'une semaine sur deux (sauf Noël et mois d'Août) du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

**Et voici le planning hebdomadaire pour l'accueil périscolaire, et la journée-type pour les vacances.**

Les temps d'accueil se font toujours de façon échelonnés, en fonction des horaires de l'école pour le périscolaire, et en fonction du rythme de vie de chaque enfant

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8h00							
11h30			<b>Accueil</b> <b>Repas</b> <b>Temps Calme</b>  <b>Activité</b> <b>Ou Grand Jeu</b>		<b>Accueil</b> <b>Repas</b> <b>Temps Calme</b>  <b>Activité</b> <b>Ou Grand Jeu</b>		
15h30 17h15	<b>Accueil</b> <b>Goûter</b>	<b>Accueil</b> <b>Goûter</b>	<b>Goûter</b>	<b>Accueil</b> <b>Goûter</b>	<b>Goûter</b>		
17h30 19h30	<b>Ateliers</b> <b>Jeux</b> <b>Accueil</b>	<b>Ateliers</b> <b>Jeux</b> <b>Accueil</b>	<b>Ateliers</b> <b>Jeux</b> <b>Accueil</b>	<b>Ateliers</b> <b>Jeux</b> <b>Accueil</b>	<b>Ateliers</b> <b>Jeux</b> <b>Accueil</b>		

pour l'extra-scolaire.

<b>Journée-Type</b> <b>Vacances Scolaires</b>	
Heure	Activités
8h 10h	Petits jeux divers (de société, dessin...)
10h 12h	Activité(s) du Matin Temps libre en extérieur
12h 13h	<b>Repas</b> <b>(apporté par les enfants).</b>
13h 14h30	Temps calme (lecture, possibilité de faire les devoirs, discussions calmes...).
14h30 16h00	Activité(s) de l'après-midi ou Grand jeu
16h00 16h30	<b>Goûter.</b>
16h30 18h00	Jeux à la carte Accueil des parents.

[Les Règles de vie](#)

Les règles de vie sont élaborées avec l'équipe pédagogique et, pour une part, en concertation avec les familles et également les enfants.

L'équipe d'animation se charge de l'entretien des locaux et fait participer les enfants à certaines tâches d'entretien à titre éducatif une fois les activités terminées (papiers dans la corbeille ou au recyclage, débarrasser la table ou encore ranger ses affaires), dans un but de responsabilisation.

*Se référer au Règlement Intérieur, pour plus d'indications.*

Il est évident que le rythme de vie, son bien être et son épanouissement représentent nos principales préoccupations.

### Les Activités « Accessoires »

Afin de permettre l'amélioration de la qualité de l'accueil de loisirs, tout particulièrement pendant les vacances scolaires, le Patronage sera certainement amené à proposer des activités « accessoires ».

Le public adolescent étant visé le premier pour ce type d'activité, ces projets ont pour but valoriser leurs idées, de mettre en avant leurs initiatives, de les rendre autonomes et responsables avec entre-autres :

- La proposition et le choix d'un lieu pour l'activité.
- La préparation de l'activité en question, du matériel et du budget nécessaires.
- La réflexion des activités à faire une fois sur place.

Etc...

Le but est réellement de les placer en acteurs principaux de leur propre projet.

Ces activités ne sont pas obligatoires.

Il se peut qu'une participation financière soit demandée aux familles.

## **3. L'équipe**

- Rôle du directeur

Il incombe au directeur de veiller à l'organisation de l'accueil et au bon déroulement d'une journée.

Pour ce faire, il a la responsabilité de recruter le personnel, de mettre en place le projet pédagogique, de programmer/réserver les activités, ou encore de l'animation et de la cohésion de l'équipe.

Il veille à ce que les activités soient élaborées et préparées à l'avance par l'équipe afin que le déroulement de la journée soit le plus fluide possible.

Il organise chaque semaine une réunion entre adultes du personnel pendant laquelle chacun est libre d'exprimer son avis sur la semaine passée ou de partager des idées concernant le Patronage (qualité du travail, points d'amélioration possibles, idées, projets ...).

Il veille à ce que chaque membre du personnel trouve sa place au sein de l'association et continue sa formation.

#### ▪ Rôle des animateurs

. **Après des jeunes :**

- Etre garant de la sécurité physique et morale des jeunes.
- Etre à l'écoute des jeunes et intervenir en réponse à leurs besoins.
- Savoir accepter le refus, autrement dit solliciter les jeunes sans les forcer.
- Etre force de proposition et s'adapter dès lors qu'une activité ne fonctionne pas.
- Savoir adapter les activités au rythme de la journée et des jeunes.
- Etre capable de gérer son activité, de la préparation jusqu'au rangement.
- Respecter les jeunes en tant qu'individu à part entière.
- Faire part au reste de l'équipe des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Connaître les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

. **Avec des autres membres de l'équipe :**

- Respecter les autres adultes.
- Etre capable de travailler en équipe et écouter l'autre.
- Participer aux réunions de préparation.
- Savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

L'équipe de l'ALSH sera composée d'un Directeur, d'un Adjoint (à venir) et d'animateurs en service civique ou d'animateurs bénévoles.



- **Les locaux**

Les locaux du patronage sont situés au 17 place Felix Lescure, 13850 Gréasque.

Ils sont déclarés auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du département Bouches-du-Rhône. Une commission de sécurité a également validé le local comme étant de catégorie 5, assurant donc une sécurité de qualité, autant pour les acteurs que pour les participants.

- **L'hygiène**

L'entretien des locaux est une priorité pour que le Patronage soit et reste un lieu propre et sain pour les enfants ainsi leurs familles.

Aussi, une attention toute particulière est portée aux sanitaires qui sont nettoyés de façon quotidienne. De même en ce qui concerne l'entretien de la cuisine et du lieu de stockage des pique-niques des enfants.

La tâche de l'entretien et de l'amélioration des locaux incombe au personnel.

## **4. Critères d'évaluation**

- Développer leur créativité et leur imagination.

Donner à l'enfant du temps pour l'art (peinture, poterie, musique...)

L'enfant est capable : de donner une forme à un objet,  
de dessiner, d'écouter de la musique.

Diversité des activités proposées (manuelles, , musicales, ludiques...)

- Favoriser l'autonomie, la prise d'initiatives, et la mise en responsabilité des enfants et des jeunes..

L'enfant fait preuve d'initiative sur la mise en place de la table, ranger les jeux...

Il est force de proposition, pour les activités et dans la vie collective.

Il est mis en situation de responsabilité dans les moments de vie quotidienne.

- Développer des repères dans l'espace et le temps, en favorisant la gestion de leur temps.

L'enfant est capable : d'organiser son temps et de le répartir entre le travail et l'activité,

de gérer seul son temps,  
de se repérer dans le temps.

- Développer sa capacité d'expression

L'enfant est capable : de donner son avis

De désigner ses manques

D'exprimer ses besoins

De prendre la parole dans un groupe

D'écouter ses copains

D'écouter et comprendre les consignes.

(respect des règles de vie, création et application).